



Claude Bachand
Député de Saint-Jean

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Abolition de l'actuel registre des armes à feu

«Jack Layton et Michael Ignatieff ont fait preuve de lâcheté»

Claude Bachand

Saint-Jean-sur-Richelieu – 6 novembre 2009– Monsieur Claude Bachand, député de la circonscription fédérale de Saint-Jean, est déçu de la tournure des événements suite au vote du 4 novembre dernier sur le projet de loi C-301, vote favorable à l'abolition du registre actuel des armes à feu.

En effet, ce projet de loi d'une députée conservatrice, C-301, qui vise l'abolition de l'actuel registre des armes à feu a été soumis au vote des parlementaires. Douze députés du NPD et huit libéraux ont voté pour l'abolition du registre alors que ces partis clamaient être pour sa conservation. En acceptant d'appliquer le vote libre en Chambre, messieurs Layton et Ignatieff ont voulu éviter des tensions à l'intérieur de leurs partis. De plus, M. Harper en a profité pour mettre de la pression sur ces 20 députés de comtés ruraux, qui ont alors fait basculer le vote en faveur de l'abolition du registre des armes à feu.

«Jack Layton et Michael Ignatieff ont fait preuve de lâcheté pour ce vote, n'hésitant pas à marcher sur leurs convictions pour satisfaire leurs intérêts politiques au détriment de la sécurité des citoyens», de dire M. Bachand.

«Seul le Bloc québécois s'est tenu debout et a voté selon ses convictions pour le maintien de l'actuel registre des armes à feu sachant que ce registre, très utile aux policiers, permet non seulement de mieux planifier les interventions des forces de l'ordre, mais aussi de prévenir des drames familiaux en facilitant la saisie des armes de personnes violentes», de conclure monsieur Claude Bachand.

-30-

Pour information : Roseline Savard,
Bureau du député Claude Bachand
Téléphone : (450) 357-9100
Courriel : info@claudbachand.org
www.claudbachand.org